

Situation des gens du voyage et des Roms : ni stigmatisation, ni angélisme, pour la recherche de solutions véritables

Le Président de la République vient de mettre en cause brutalement les gens du voyage et les Roms, prenant le risque évident et grave de stigmatiser ces populations à un moment où les idées extrémistes progressent à nouveau dans toute l'Europe.

Il prend ainsi la responsabilité de l'instrumentalisation à des fins politiciennes de problèmes douloureux et complexes que gèrent sur le terrain la plupart des maires des grandes villes, comme je le fais dans notre ville et notre agglomération.

Quand on connaît la réalité de ces questions, on sait tout d'abord que l'accueil des gens du voyage n'a rien de commun avec la situation des populations Roms. On ne peut donc qu'être surpris par cette confusion et ces approximations au plus haut niveau de l'Etat.

Concernant les gens du voyage :

Les communes de Saint-Etienne Métropole et l'agglomération disposent d'aires d'accueil et remplissent leurs obligations pour ces personnes, quasiment toutes françaises, dont certaines se sédentarisent régulièrement. Si tous les problèmes sont loin d'être réglés (nous avons encore des installations sauvages), ils sont pris en charge dans un cadre légal clair et le plus souvent la négociation conduit à la solution des conflits.

Concernant les populations Roms :

La situation des Roms relève d'une problématique bien différente. Issus d'un peuple comptant entre 8 et 10 millions d'habitants principalement en Roumanie et Bulgarie, des groupes s'installent en France pour fuir des conditions de vie déplorables dans ces pays et souhaitent y demeurer coûte que coûte, fusse en squattant durablement des immeubles insalubres ou en occupant illégalement des terrains disponibles. La cohabitation avec le voisinage est source de problèmes constants et répétés, attestés par les nombreuses pétitions que nous recevons, alors même qu'aucun accès au logement ne leur est ouvert et que leur possibilité d'accès à l'emploi est quasi nulle dans le contexte actuel.

Depuis deux ans, je n'ai cessé d'alerter l'Europe et le gouvernement sur les problèmes quotidiens de sécurité et de salubrité, pour les Roms comme pour leur voisinage, liés à ces occupations illégales ; et sur l'impossibilité matérielle et juridique pour les communes d'y faire face concrètement.

Au regard du droit comme des conditions de sécurité des logements dont le maire est responsable, l'évacuation des squats s'impose et est donc mise en œuvre par la police, avec humanité (c'est la demande de la ville) mais aussi avec fermeté car aucune solution positive ne pourrait sortir de la généralisation de ces squats. Cette attitude sera maintenue à l'avenir, car c'est la seule raisonnable pour maintenir dans notre ville les conditions du vivre-ensemble : quelle qu'en soit la raison, on ne peut accepter la violation répétée de la loi, pierre angulaire (qu'on en conteste ou non le contenu) de notre vie collective.

Le devenir des populations Roms ne peut se régler ni par la stigmatisation choisie aujourd'hui par le gouvernement, ni par l'angélisme consistant à accepter des installations illégales et une installation de fait de groupes sans ressources suffisantes et sans perspective d'intégration réelle.

La seule solution est de rester ferme sur les exigences du pacte républicain et d'œuvrer au niveau international, sans délai, pour une amélioration rapide des conditions de vie des Roms dans leur pays d'origine. C'est ce que je fais et ce que je demande depuis deux ans à l'Europe et à l'Etat.

M. Vincent